

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



**Fondation Rurale de Wallonie:
PCDR - Rapport annuel 2018 de la
CLDR - approbation - Décision**

Du registre aux délibérations du Collège Communal a été extrait ce qui suit :

Séance du 25 mars 2019

Présents : Christian FAYT - Bourgmestre,
Pascal HENRY, Fabienne MOLLAERT, Lindsay GOREZ,
Jacques WAUTIER - Échevins,
Françoise PEETERBROECK, Présidente du CPAS

Secrétariat assuré par Carole SPAUTE, Directrice générale

LE Collège Communal,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, notamment les articles L1123-23 et suivants, relatifs aux compétences du Collège communal;

Considérant le rapport annuel 2018 de la CLDR, transmis par courriel du 20 mars 2019 par la Fondation Rurale de Wallonie;

Considérant qu'il est proposé d'approuver ledit rapport annuel avant le **31 mars 2019**, afin de le transmettre:

- Au Cabinet du Ministre ayant la ruralité dans ses attributions (rapport.annuel.odr@gov.wallonie.be)
- Au Pôle d'aménagement du territoire (pole.at@cesewallonie.be)
- À la Direction du Développement rural - (rapport.annuel.odr@spw.wallonie.be)

Le Collège communal,
À l'unanimité,

PREND ACTE

du rapport annuel 2018 de la CLDR transmis par courriel du 20 mars 2019 par la Fondation Rurale de Wallonie, et

DECIDE

d'approuver ledit rapport annuel;
de charger le service Ruralité des formalités de suivi pour le rapport, notamment de le transmettre **pour le 31 mars 2019** aux différents acteurs:

- Au Cabinet du Ministre ayant la ruralité dans ses attributions (rapport.annuel.odr@gov.wallonie.be)
- Au Pôle d'aménagement du territoire (pole.at@cesewallonie.be)
- A la Direction du Développement rural - (rapport.annuel.odr@spw.wallonie.be)
- A la FRW

de charger le service Ruralité de mettre ledit rapport à disposition des membres de la CLDR.

**ROYAUME DE
BELGIQUE**

**PROVINCE
du
BRABANT WALLON**

**ARRONDISSEMENT
de
NIVELLES**

**COMMUNE
De
ITTRE**



**Fondation Rurale de Wallonie:
PCDR - Rapport annuel 2018 de la
CLDR - approbation - Décision**

Pour le Collège Communal :

La Directrice générale
(s) C.SPAUTE

Le Bourgmestre
(s) Ch. FAYT

Pour extrait conforme :
Par Ordonnance :

La Directrice générale

Le Bourgmestre

Carole SPAUTE

Christian FAYT

Développement rural

Administration communale d'Ittre



RAPPORT ANNUEL

Année 2018



ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

Programme communal de développement rural approuvé pour 10 ans par le Gouvernement wallon le 7 juillet 2017

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 0	0.01	Mise en place des jeux intervillages		
Lot 0	0.02	Action de nettoyage et de sensibilisation à la propreté dans les villages		
Lot 0	0.03	Aménagement d'effets de porte et signalétique dans les villages		
Lot 0	0.04	Mise en place d'un programme POLLEC		
Lot 1	1.09	Aménagement de sentiers et circuits de promenade - lot 1 Aménagement des 6 circuits pédestres du SITI		

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 1	1.02	Réalisation et suivi d'une charte des paysages	7.574,60 € (estimé)		Inventaire réalisé par le Groupe de travail. Carte en ligne. Suites du projet en cours de réflexion
Lot 1	1.03	Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols	25.047,00 € (estimé)	Province	Fascines à paille réalisées rue Jean Jolly (modules école). Phase 1. Plantation de haies et redents.
Lot 1	1.05	Création d'une maison rurale à Haut-Ittre	612.252,14 €	DGO3 – DR	1^{ère} Convention DR - Convention faisabilité signée par le Ministre. Marché public lancé.
Lot 1	1.09	Aménagement de sentiers et circuits de promenade - lot 2 Circuits VTT et PMR, liens avec circuits autres communes			Groupe de travail en cours, mené par le Syndicat d'Initiative d'Ittre pour définir les nouveaux itinéraires. Carte en ligne. Liens avec GT Paysages

Lot 1	1.10	Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire - lot 1 itinéraire transversal principal	740.737,80 € (estimé)	DGO1, Province	Groupe de travail en cours pour définir l'itinéraire souhaité
Lot 2	2.01	Aménagements de dispositifs de rétention des eaux pluviales		Projet Life (Europe)	Plusieurs ZIT réalisées ou en cours via projet Life et Contrat de Rivière
Lot 2	2.07	Réaménagement du centre d'Ittre		DGO5	Subside octroyé (par la Province). Proposition d'initier une réflexion sur un projet de plus grande ampleur dans le centre d'Ittre.

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	1.01	Elaboration et mise en œuvre d'une Charte Agenda 21 local			
Lot 1	1.04	Création d'un quartier nouveau mettant en œuvre des formes innovantes d'habitat à Huleu - lot 1 Logements intergénérationnels	954.690,00 € (estimé)	DGO3 - DR	
Lot 1	1.06	Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez - lot 1 Portique et atelier rural	875.374,50 € (estimé)	DGO3 – DR, DGO4, Province	
Lot 1	1.07	Soutien aux filières de production locale			
Lot 1	1.08	Développement d'une stratégie touristique			
Lot 2	1.04	Création d'un quartier nouveau mettant en oeuvre des formes innovantes d'habitat à Huleu - Lot 2 Espace public	471.900,00 € (estimé)	DGO3 - DR	
Lot 2	1.06	Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez - lot 2 Aire de rencontre et maison rurale	624.844,00 € (estimé)	DGO3 - DR, FWB, Infraports	
Lot 2	1.10	Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire - Lot 2 Itinéraires de rabattement		DGO3 – DR, DGO1, DGO2,	

				Province	
Lot 2	2.02	Création de lieux de rencontre et d'accueil pour les jeunes		DGO3 – DR, FWB	
Lot 2	2.03	Mise en place de services de santé de proximité		PWDR	
Lot 2	2.04	Création de structures et de services d'accueil de la petite enfance		DGO3 – DR, FWB	
Lot 2	2.05	Valorisation de l'Espace Bauthier		DGO3 – DR, FWB	
Lot 2	2.06	Réalisation d'une charte rurale		Aucun	
Lot 2	2.08	Soutien et mise en réseau des indépendants et entrepreneurs de la commune		Aucun	
Lot 2	2.09	Valorisation du canal		DGO3 – DR, DGO2	
Lot 2	2.10	Expérimentation de projets d'énergie renouvelable et valorisation des énergies existantes		DGO3 – DR, DGO4	
Lot 3	1.04	Création d'un quartier nouveau mettant en oeuvre des formes innovantes d'habitat à Huleu - Lot 3 Maison de village ou maison	353.925,00 € (estimé)	DGO3 – DR	
Lot 3	1.07	Soutien aux filières de production locale - Lot 2 Création d'une structure collective couverte (en fonction étude de faisabilité)		DGO3 – DR, Province	
Lot 3	3.01	Création de réserves naturelles		DGO3 – DR	
Lot 3	3.02	Mise en oeuvre de la ZACC du Grand Closin en vue de créer un nouveau quartier de qualité		DGO3 – DR	
Lot 3	3.03	Création de logements financièrement accessibles et soutien à des formes innovantes d'habitat		DGO3 – DR, SLSP	
Lot 3	3.04	Gestion des espaces dédiés aux activités économiques		DGO6	

Lot 3	3.05	Création d'un centre de télétravail		DGO3 – DR, DGO6	
Lot 3	3.06	Actions de sensibilisation à l'agriculture durable et de valorisation des jardins communautaires			
Lot 3	3.07	Relance du marché du théâtre		FWB	
Lot 3	3.08	Mise en œuvre d'une stratégie de communication touristique-culturelle		CGT, FWB	
Lot 3	3.09	Mise en place d'alternatives à la voiture à usage individuel		DGO3 – DR, DGO2	
Lot 3	3.10	Création d'un atelier rural		DGO3 – DR	

4. Tableau des projets abandonnés : NEANT

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon

5. Tableau des initiatives nouvelles : NEANT

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside DR
2018	PCDR classique PwDR 2007-2008 ¹	1.05. Maison rurale de Haut-Iltre	Créer une maison rurale à Haut-Iltre avec des espaces polyvalents pour l'associatif villageois, un espace d'accueil pour la petite enfance, l'amélioration de la convivialité aux abords	Montant global : 456.126,07€ Montant octroyé dans le cadre de la convention faisabilité : 22.806,30€
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
Etat d'avancement financier du projet :				Montant (€ - TVAC) :
Montant conventionné à 100%				612.252,14 €
Montant du subside développement rural				
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				
Montants cumulés payés à l'auteur de projet (honoraires)				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

NEANT

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ²				

Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué³ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

³ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

⁴ A titre d'exemple :

- **Ateliers ruraux** : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...
- **Maisons de village** : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...
- **Maison multiservices** : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés
- **Espace publics de convivialité** : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2015	2015	27/01/2015	27/01/2015
Date des réunions durant l'année écoulée	13/01/2018 : Visite de terrain GT Modes Doux	Nombre de présents	4 CLDR, 5 extérieurs
	31/05/2018 : Réunion CLDR		20 CLDR, 4 invités
	05/07/2018 : Réunion commune GA sentiers et GA Paysages		3 CLDR, 2 extérieurs
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	L'année 2018 se marque par la période pré-électorale liée aux élections communales. Durant cette période, le rythme de travail de la Commune et de la CLDR ont été ralenti par la période de prudence. La CLDR s'est réunie en plénière au mois de mai pour faire état de l'avancement des projets en cours à savoir la demande de convention pour la création d'une maison rurale à Haut-Ittre (la convention faisabilité a été signée en juillet 2018 par le Ministre), les deux groupes actions « Sentiers » et « Paysages » ainsi que la réflexion initiée autour de la convention 1.10. Aménagement d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire. Le premier groupe d'action mené par l'ADESA a profité des différentes saisons de l'année 2018 pour finaliser l'inventaire des paysages de la commune. Le travail photographique est terminé et a été rassemblé au sein d'une carte numérique (http://u.osmfr.org/m/232223/). Une rencontre commune avec le groupe action « sentiers » a été organisée pour identifier les points d'inventaire des paysages qui pourraient être valorisés au travers des circuits de promenade. Le groupe action sentier a quant à lui poursuivi son travail d'identification de nouveaux circuits de promenade à destination de publics spécifiques (PMR, cyclistes, cavaliers, ...)		

	Finally, the working group « modes doux » set up in late 2017 has reflected in a more in-depth way on the different possibilities of itineraries to create a secure cycle route between the different villages of the entity and towards several multimodal adjacent poles. On the basis of a site visit and meetings with the representatives of the Commune de Braine-le-Comte and of the DGO1, a proposition of itinerary has been defined. The CLDR and the Communal College will have to validate this proposition before being able to activate the file 1.10. In parallel, the FRW and the Commune of Ittre have set up a new internet site Rural'Ittre (https://www.ruralittre.info/) to publish the PCDR, its projects as well as news in connection with the PCDR. This site has been disseminated through the different communication channels of the Commune and has allowed the launch, at the end of the year, of the call for candidatures for the renewal of the CLDR.
Propositions de projets à entreprendre	
	In addition to the projects « in progress », the CLDR has marked its willingness in March 2019 to activate prioritarily the following projects : <u>Plus de 10 choix individuels</u> • 1.03. Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols (15 choix) • 1.10. Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire -- Partie 1 - Itinéraire transversal principal (15 choix) • 1.07. Soutien aux filières de production locale -- Partie 1 (11 choix) <u>Entre 5 et 10 choix :</u> • 2.09. Valorisation du canal (8 choix) • 1.08. Développement d'une stratégie touristique (7 choix) • 1.07. Soutien aux filières de production locale -- Partie 2 - Création d'une structure collective couverte (7 choix) • 2.07. Réaménagement du centre d'Ittre (6 choix)

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
2019	Lot 1	1.05. Création d'une maison rurale à Haut-Ittre	612.252,14 € (montant prévu dans la convention faisabilité)	DGO3 - DR	80%
2019	Lot 1	1.10. Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire - lot 1 itinéraire transversal principal	740.737,80 € (estimé)	DGO3 – DR, DGO1, Province	80%



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL / AGENDA 21 LOCAL
COMMUNE D'ITTRE



Le 04 juin 2018

CLDR Ittre
Le jeudi 31 mai 2018
Compte rendu

Participants :

- Pour la **CLDR d'Ittre** (20) : Serge BOLLU, Frédéric BUXIN, Isabelle CLOQUET, Annie CORNIL, Michèle COUNSON, Carl DE BIE, Claude DEBRULLE, Carine DE LICHTERVELDE, Nicolas DEMUYNCK, Christian FAYT, Michel FERRARD, Christophe GHELLYNCK, Marie-Anne JACQUET, Ferdinand JOLLY, Ronny MARTIN, André MESTDAGH, Fabienne MOLLAERT, Sophie PEETERBROECK, Muriel STUYCK, Thierry VAN LAERE
- **Invités** (4) : Hélène DE SCHOUTHEETE (échevine de la mobilité), Nadine FERRARD (ADESA), Marc-Olivier LECLERCQ, Willy PENASSE
- Pour l'**administration communale d'Ittre**: Angel ANTUNA (Agent relais PCDR)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas BOSMANS (Agent appuis), Michaël PLUIJGERS (Agent traitant Ittre)

Excusés :

- Pour la **CLDR d'Ittre** (9) : Alix DE LICHTERVELDE, Philippe DODION, Monique LENOIR, Pierre MARSILLE, Valérie PETIT, Luc SCHOUKENS, Paul SERNEELS, Evaristo SOTOMAYOR, Marc VIENNE

Copie :

- Mise en ligne sur les sites internet communaux
- Aux membres des CLDR
- Au Collège communal d'Ittre
- A l'administration communale d'Ittre: le Directeur général, l'agent relais de l'ODR/A21L
- À l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)
- À la Direction de la FRW

Annexe :

- Annexe 1 – Présentation ppt
- Annexe 2 – Tableau de bord des projets

Ordre du jour :

- Approbation des 2 derniers comptes rendus de CLDR
- Explications sur la dynamique ODR
- Etat d'avancement des projets
- Présentation du site internet
- Prochaines étapes

1. Approbation des 2 derniers comptes rendus de CLDR

Les comptes rendus de la CLDR du 20 avril 2017 et de l'interCLDR du 10 octobre 2017 (avec Braine-le-Château) sont approuvés sans remarque.

2. Explications sur la dynamique ODR

Ces derniers mois, le rythme des réunions plénières de la CLDR a été ralenti. Cela s'explique notamment parce que plusieurs projets et groupes actions ont été activés à la même période, ce qui a mobilisé une partie des membres de la commission mais aussi la Commune et la FRW. De plus, il était nécessaire d'attendre les premières avancées de terrain avant d'en faire un retour à la CLDR. Le projet de maison rurale à Haut-Ittre a pour sa part demandé un certain suivi administratif lié au processus de demande de convention en développement rural.

Parallèlement, la Commune d'Ittre et la FRW ont travaillé à l'élaboration du site internet « Rural'Ittre » dans le but de diffuser l'information sur le PCDR auprès des habitants de la commune.

Ce rythme moins soutenu se prolongera de quelques mois en raison de la période pré-électorale. En effet, le Ministre de la Ruralité demande aux Communes de ne plus organiser de réunion publique dans le cadre de l'ODR à partir du 1^{er} juin et les Communes rentrent en affaires prudentes à partir de la mi-juillet.

Dès l'installation du nouveau Conseil communal fin 2018/début 2019, le quart politique de la CLDR sera renouvelé. La Commune en profitera pour renouveler également les places vacantes « citoyennes » de la CLDR dans le but de redynamiser le groupe.

3. Etat d'avancement des projets

La présentation de la FRW se trouve en annexe 1.

FP 1.05 – Création d'une maison rurale à Haut-Ittre

Evolution de la demande de convention :

- **17 mai 2017** : Actualisation de la fiche-projet (CLDR, habitants)
- **06 juillet 2017** : Approbation du PCDR (nécessaire pour introduire le dossier)
- **26 sept. 2017** : Réunion de coordination avec les pouvoirs subsidiant (introduction du dossier de financement)
- **27 février 2018** : Accord de principe du Ministre de la Ruralité pour le financement du projet
- **27 mars 2018** : Approbation par le Conseil communal du projet de convention « faisabilité »

A ce stade, la Commune attend la convention signée par le Ministre qui servira de promesse de financement. A partir de ce moment-là, elle pourra lancer un marché public afin de désigner un auteur de projet qui réalisera, dans un premier temps, un avant-projet d'aménagement en concertation avec la CLDR et qui, ensuite, mettra en œuvre le projet.

Pour information à la CLDR, sont reprises ci-dessous les évolutions qu'a connues le projet suite à la rencontre des habitants d'Haut-Ittre et à la réunion avec les pouvoirs subsidiant :

- **Agrandissement du bâtiment (pas d'annexe séparée)**
 - Espace pour des accueillantes d'enfants aux normes ONE
 - Le reste : salle et locaux polyvalents à disposition de la vie associative et villageoise
- **Au niveau des abords**
 - Périmètre d'intervention = parcelle cadastrale
 - Sablage et rejointoyage de la façade
 - Espace de convivialité à l'avant jusqu'à la voirie mais pas au-delà → la DGO1 tiendra compte de l'aménagement
 - Pas d'espace multisport (exiguïté, compatibilité difficile avec les fonctions ONE et de polyvalence) mais présence d'éléments de convivialités (bancs, barbecue, ...)

Questions/réactions de la CLDR

- Sabler une façade n'est pas une bonne idée, cela détériore le bâtiment. Il y a d'autres techniques moins agressives.
 - ↳ *Cette demande provient de la DGO3. Néanmoins, la remarque est bien entendue, des solutions alternatives pourront être cherchées.*
- Un membre déplore le manque d'informations et de communications auprès de la CLDR par rapport à l'évolution du projet. A l'avenir, il serait bénéfique de communiquer plus régulièrement ces informations à la CLDR.
 - ↳ *En effet. La Commune a voulu avancer rapidement pour ne pas perdre de temps dans les démarches administratives.*
- Un membre demande s'il est encore possible d'arrêter le projet ?
 - ↳ *Avant la concrétisation du projet, l'auteur devra réaliser une étude de faisabilité. Si au terme de ce travail, le projet s'avère irréaliste, il peut toujours être suspendu. Mais ce serait dommageable et préjudiciable (en matière de crédibilité) pour la Commune de décider d'interrompre le processus à ce stade-ci des démarches.*
- D'où vient le projet de café citoyen ? Y a-t-il un lien avec le « Café Truc » actif sur Haut-Ittre ?
 - ↳ *Oui, l'idée provient de la rencontre avec les habitants d'Haut-Ittre, probablement pour faire le lien avec le Café Truc.*
- Christian Fayt précise que la rencontre avec les pouvoirs subsidiaires fut quelque peu surprenante car le projet a été pensé à la base de manière globale et que les différentes DGO (SPW) ont plutôt tendance à fonctionner indépendamment les uns des autres, sans faciliter la création de liens entre les multiples aspects du projet. Néanmoins, la Commune a essayé de maintenir autant que possible la philosophie du projet pour ne pas le dénaturer par rapport à la volonté des habitants, même s'il a fallu tenir compte des contraintes imposées.

FP 1.09 – Aménagement de sentiers et circuits de promenade – Partie 2

Le projet porté par le Syndicat d'Initiative d'Ittre vise à compléter l'offre de circuits et sentiers de promenade sur l'entité. Les nouveaux itinéraires visent notamment des publics spécifiques : VTT, personnes à mobilité réduite, cavaliers. 8 nouveaux parcours viendraient ainsi compléter les 6 circuits pédestres existants.

Les nouveaux itinéraires ont été définis par les membres du groupe de travail. Il reste à les concrétiser. Le Syndicat d'Initiative souhaite mobiliser plus de forces vives, et notamment des membres de la CLDR, pour réaliser ce projet.

Une rencontre sera organisée prochainement entre le Syndicat d'Initiative, l'ADESA, la Commune et la FRW pour faire des liens entre le groupe d'action « sentiers » et le groupe d'action « paysages », afin de réfléchir à la mise en valeur des paysages au travers des différents sentiers.

Questions/réactions de la CLDR

- Qui doit-on contacter si on veut aider pour ce groupe de travail ?
 - ↳ *Un courriel sera envoyé à la CLDR pour rappeler les personnes contacts pour chaque groupe de travail.*

FP 1.02 – Réalisation et suivi d'une charte des paysages

Porté par l'ADESA, le projet vise à se donner une ligne de conduite pour la préservation des paysages tout en acceptant leur évolution (les paysages sont « vivants »). L'idée est dans un premier temps d'actualiser les inventaires existants et d'ensuite faire vivre ces paysages et d'éveiller le public à comprendre et admirer ses qualités.

Dans un premier temps, le groupe de travail s'est accordé sur la localisation des points de vue d'intérêt paysager pour réaliser un reportage photographique sur les paysages et leur évolution au cours des saisons. Cette première partie arrivant à son terme, le groupe cherchera ensuite à valoriser le travail effectué, à mettre en valeur différents lieux d'intérêts paysager (en lien avec les itinéraires de promenade portés par le groupe action « sentier ») et à réaliser la charte des paysages. Les concrétisations de ce travail peuvent être multiples et de différents types (publications, « cadre » paysager sur un point de vue, table d'orientation, panneaux commentés, outil virtuel, ...)



*Carte de localisation
des points de vue
remarquables*

Une rencontre sera organisée prochainement entre le Syndicat d'Initiative, l'ADESA, la Commune et la FRW pour faire des liens entre le groupe d'action « sentiers » et le groupe d'action « paysages », afin de réfléchir à la mise en valeur des paysages au travers des différents sentiers.

Question/réaction de la CLDR

- Serait-il possible de permettre le partage d'informations et la collaboration des membres de la CLDR sur ce projet via une plateforme ou un outil cartographique en ligne ?
↳ *Le groupe de travail, la Commune et la FRW se pencheront sur la question pour voir ce qu'il est possible de faire.*

FP 1.10 – Aménagement d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire

Le projet vise à relier les différents villages de l'entité par un réseau cyclo-piéton utilitaire. La CLDR a mis en place un groupe de travail pour mener une réflexion sur le choix de l'itinéraire le plus approprié. Une rencontre a également été organisée avec la Commune de Braine-Le-Comte et la DGO1 pour les tronçons qui leurs sont liés. Le résultat des réflexions est repris dans la présentation en annexe 1.

Résumé des rencontres :

- **09 novembre 2017** : Réunion de lancement du groupe de travail
- **13 janvier 2018** : Visite de terrain pour observer l'itinéraire sur le terrain
- **20 février 2018** : Réunion entre les Communes d'Ittre, de Braine-Le-Comte et la DGO1

A ce stade de la réflexion, des décisions et des engagements politiques doivent être pris. Vu le contexte pré-électoral actuel, il faudra attendre la mise en place de la nouvelle législature pour aller plus loin dans le projet.

La FRW présente l'état des réflexions du groupe de travail suite à la visite de terrain du 13/01/18 (annexe 1).

Par ailleurs, la Commune d'Ittre pourrait s'associer à la Commune de Braine-Le-Comte pour formuler une demande commune à la DGO1 pour l'aménagement d'un trottoir partagé de part et d'autre de la N280 entre Virginal et la gare d'Hennuyère, afin que la Direction des Routes puisse l'intégrer dans sa prochaine programmation quinquennale.

Questions/réactions de la CLDR

- Ne serait-il pas opportun d'installer un effet de portes à l'entrée de Virginal et de déplacer le passage piéton au centre du village qui est assez mal situé et dangereux.
↳ *La Commune prévoit l'aménagement d'effets de portes. La DGO1 a décidé de supprimer ce passage piéton car il n'y a pas de solution optimale et que sa situation actuelle est trop dangereuse.*
- Est-ce que l'aménagement de cet itinéraire cyclable permettrait de limiter le passage de cyclistes très (trop) rapides le long du RAVeL le long du canal ?
↳ *A priori non car il s'agit d'itinéraires différents qui ne seront pas forcément utilisés par les mêmes usagers : les uns pour relier Ittre et Virginal, les autres qui roulent sur le canal entre Bruxelles et Charleroi.*

Autres projets

La liste et l'état d'avancement des projets sont résumés dans le tableau de bord (annexe 2).

On notera en plus des projets précités :

- Que la Commune continue d'avancer sur le projet 1.03 *Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols* en installant des fascines et en plantant des haies ;
- Toujours dans le cadre de la lutte contre les inondations, mise en application du projet 2.01 *aménagements de dispositifs de rétention des eaux pluviales* en réalisant des Zones d'Immersion Temporaire (Ry Ternel, Ry Goret, Gasbecq, Baudémont) ;
- La mise en place d'une coopérative citoyenne en matière d'énergie via le groupe Energ'Ittre (lien avec le projet 2.10 *Expérimentation de projets d'énergie renouvelable et valorisation des énergies existantes*) ;
- L'activation des jardins communautaires d'Ittre et la formation au compostage, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de la Commune (liens projets 3.06 *Actions de sensibilisation à l'agriculture durable et de valorisation des jardins communautaires*).
↳ *CLDR: Un jardin communautaire est également mis en place en partenariat avec [La Maisonnée](#).*

4. Site internet Rural'Ittre

La Commune d'Ittre et la FRW ont travaillé à l'élaboration d'un site internet pour mettre en valeur le PCDR et ses projets. L'objectif est à la fois de rendre l'information facilement accessible à tous les habitants et à la CLDR mais aussi de communiquer sur les dernières actualités liées au PCDR.

La navigation sur le site internet se veut simple et intuitive, les projets et leur description facilement accessibles.

www.ruralittre.info

Il est demandé aux membres de diffuser autant que possible ce lien autour d'eux, afin de transmettre le fruit du travail de la CLDR visible d'un maximum de personne. La Commune communiquera sur ce point au travers de ses canaux de communication habituels (bulletin communal, site internet, ...).

Un e-mail sera envoyé à toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration du PCDR.

Intranet de la CLDR

La CLDR disposera d'un intranet au travers duquel seront transmises des informations directement liées aux réunions de la Commission (ordre du jour, compte rendu de réunions, ...). Il sera désormais demandé aux membres de confirmer ou d'infirmer leur participation aux réunions au travers d'un formulaire en ligne disponible via l'intranet.

<https://www.ruralittre.info/intranet-de-la-cldr>

Question/réaction de la CLDR

- Le travail sur le site internet PCDR Rural'Ittre est salué par les membres.

5. Prochaines étapes

Vu le contexte actuel pré-électoral, la prochaine réunion sera organisée lors de la nouvelle législature (fin 2018/début 2019).

Le quart communal politique de la CLDR sera renouvelé sur base du nouveau Conseil communal. A cette occasion, un appel à candidature sera lancé pour compléter les places vacantes au sein de la part citoyenne de la commission.

En attendant, les membres de la CLDR sont invités à prendre part aux groupes actions « actifs » (sentiers et paysages). Les membres seront tenus au courant des prochaines rencontres de ces groupes.

Question/réaction de la CLDR

- Un membre demande à ce que la CLDR puisse être tenue informée des évolutions des projets du PCDR d'autant plus qu'il n'y aura plus beaucoup de réunion cette année.
 - ↳ *C'est bien noté. Le site internet pourra être un bon vecteur d'informations, notamment via sa page d'accueil « actualités ». Lorsqu'une nouvelle actualité sera publiée, la CLDR sera tenue informée.*

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Nicolas BOSMANS & Michaël PLUIJGERS

Opération de Développement Rural (ODR) / Agenda 21 local de la Commune de Ittre

COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (CLDR)



FRW



Séance du 31 mai 2018

AU PROGRAMME...



I. Introduction + approbation PV 24/04/2017 & 10/10/2017

II. Suivi des projets :

- Projet 1.05 Maison rurale Haut-Ittre
- Projet 1.02. Charte des paysages
- Projet 1.09. Sentiers et circuits de promenades
- Projet 1.10 Réseau de circuits de modes doux utilitaires.
- Tableau de bord général actualisé des projets du PCDR

III. Présentation du **site internet** de l'ODR d'Ittre
« www.ruralittre.info »





Première demande de convention

Maison rurale de Haut-Ittre



FP 1.05 - AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON RURALE À HAUT-ITTRE



- Lieu de rencontre et de cohésion pour les habitants du village
- Ludothèque, café citoyen, ...
- Aménagements pour festivités (cuisine, bar,...)
- Accueil de la petite enfance
- Espace de convivialité dans les abords

Première
demande de
convention
développement
rural !



Où en est le dossier ?



- **17 mai 2017** : Actualisation de la fiche-projet (CLDR, habitants)
- **06 juillet 2017** : Approbation du PCDR (nécessaire pour introduire le dossier)
- **26 sept. 2017** : Réunion de coordination avec les pouvoirs subsidants (introduction du dossier de financement)
- **27 février 2018** : Accord de principe du Ministre de la Ruralité pour le financement du projet
- **27 mars 2018** : Approbation par le conseil communal du projet de convention « faisabilité »

Prochaines étapes....

- Réception de la convention signée par le Ministre
- Désignation d'un Auteur de projet par la Commune
- Travail sur un avant-projet d'aménagement en concertation avec la CLDR



Quelques évolutions suites à :

- la CLDR élargie aux habitants
- La réunion de coordination avec les pouvoirs subsidiaires



Agrandissement du bâtiment (pas d'annexe séparée)

- Espace pour des accueillantes d'enfants aux normes ONE
- Le reste : salle et locaux polyvalents à disposition de la vie associative et villageoise

Au niveau des abords

- Périmètre d'intervention = parcelle cadastrale
- Sablage et rejointoyage de la façade
- Espace de convivialité à l'avant jusqu'à la voirie mais pas au-delà
→ la DGO1 tiendra compte de l'aménagement
- Pas d'espace multisport (exiguïté, compatibilité difficile avec les fonctions ONE et de polyvalence) mais présence d'éléments de convivialités (bancs, barbecue, ...)



Groupes de travail



AMENAGEMENT DE SENTIERS ET DE CIRCUITS DE PROMENADE (LOTS 1 ET 2 - FICHE-PROJET N°1.09)

ÉTAT D'AVANCEMENT



RAPPEL DU CONTEXTE



- **Le contexte:** dans le cadre de la fiche N°1.09, il a été décidé de créer et d'aménager des **sentiers de promenade** dans la commune. Nous avons déjà une base car des circuits de promenade pédestres ont déjà été créés par le syndicat d'initiative ces dernières années.
- **Le but:** la création de **nouveaux circuits** accessibles pour les **piétons**, les **VTT**, les **personnes à mobilité réduite** et les **cavaliers**.
- **Qui:**
 - Pour la commune : Christian Fayt et Angel Antuna
 - Parcours VTT : Christophe RAUCQ
 - Parcours PMR : Annie Cornil et Aurélie Fayt
 - Parcours Equidés: Serge BOLLU et Marie-Anne JACQUET
 - Parcours pédestres: Sophie Peeterbroeck, Paul Jossart et Valérie Petit

ACTIONS DU GROUPE



○ **Création des différents parcours:** plans et descriptions

- 2 parcours VTT
- 2 parcours PMR
- 1 parcours pour cavaliers
- 3 parcours pédestres



○ **Budgétisation des parcours:**

- Impression des brochures
- Balisages
- Aménagements des sentiers pour pouvoir être accessibles (ex: PMR)
- Aménagements d'aires sur les parcours (bancs, tables, ...)



Avis d'un représentant du GT



FP 1.02 - RÉALISATION D'UNE CHARTE DES PAYSAGES

- **Se donner une ligne de conduite pour la préservation des paysages tout en acceptant leur évolution**
- **Actualiser les inventaires existants**
- **Faire vivre les paysages et éveiller le public à la qualité des paysages ittrois**

6 CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1. **Longueur de vue**
- 2. **Variété**
- 3. **Dimension Verticale**
- 4. **Plans successifs**
- 5. **Harmonie**
- 6. **Rareté**

LA FICHE DE TERRAIN

FICHE DE TERRAIN		Carte IGN n°		Point n°		Commune		☐ PV ☐ PVR ☐ LV ☐ LVR ☐ PIP	
Date	Association	Observateur	Coordonnée						
			①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
			vallée département	vallée du pays	vallée inférieure	parcours du pays	parcours département		
1 LONGUEUR DE VUE									
évaluation km									
2 VARIÉTÉ									
Végétation									
bois									
bosquet									
haies									
arbres alignés									
arbres isolés									
verger									
champs									
prairies									
Voiries									
chemin ou sentier									
route									
autoroute									
chemin de fer									
Eaux									
cours d'eau									
canal									
étendue d'eau									
Bâtimens									
maisons									
fermes									
hangars									
bâtimens industriels									
Constructions diverses									
pylônes									
clochers									
chaînaux d'eau									
terris									
3 DIMENSION VERTICALE									
Rélie									
plat									
valonné									
accidenté									
Autres éléments verticaux									
4 PLANS SUCCESSIONS									
arrière-plan									
plan moyen									
avant-plan									
5 HARMONIE									
harmonie du paysage									
6 RARETÉ									
pour rapport à									

Photo n°
 Remarques éventuelles

Remarques particulières
 intérêt biologique
 de secteur, ...)

R	
Arguments pour justifier un PVR (Point de Vue Remarquable) ou une LVR (Ligne de Vue Remarquable)	
Arguments pour justifier un Pip (Périmètre d'Intérêt Paysager)	
Arguments pour justifier qu'il faut modifier ou supprimer un Pip existant	
Eléments perturbants	
Solutions éventuelles	
Remarques particulières (sites à classer, objet du patrimoine bâti ou naturel à signaler, intérêt biologique à signaler, propositions de modification des affectations prévues au plan de secteur, ...)	

Etape 1 : lancement de l'inventaire paysager

14 mars
2017



Appel
à participation

avril
2017

Réunion de
lancement de
l'inventaire

Inventaire paysager

Avril
2018

Suites à définir

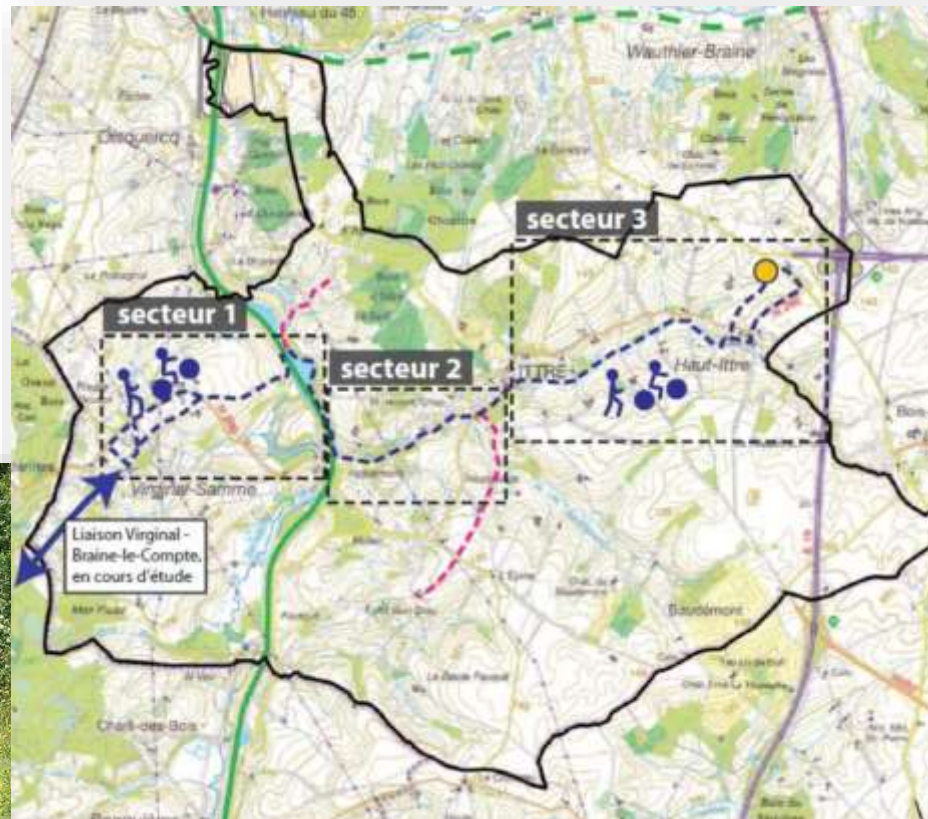


Avis d'un représentant du GT

FP 1.10 - AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU DE MODES DOUX À VOCATION UTILITAIRE



- Relier les différents villages par un réseau cyclo-piéton utilitaire
- Mise en place d'un groupe de travail pour définir l'itinéraire final



ETAT D'AVANCEMENT DU GT



3 rencontres ont été organisées :

- **09 novem. 2017** : Réunion de lancement du groupe de travail
 - 19 participants dont 9 membres CLDR
 - Explication du projet et des objectifs du GT

- **13 janvier 2018** : Visite de terrain pour analyser l'itinéraire
 - 11 participants dont 4 membres CLDR
 - Visite et analyse des tronçons qui posent questions

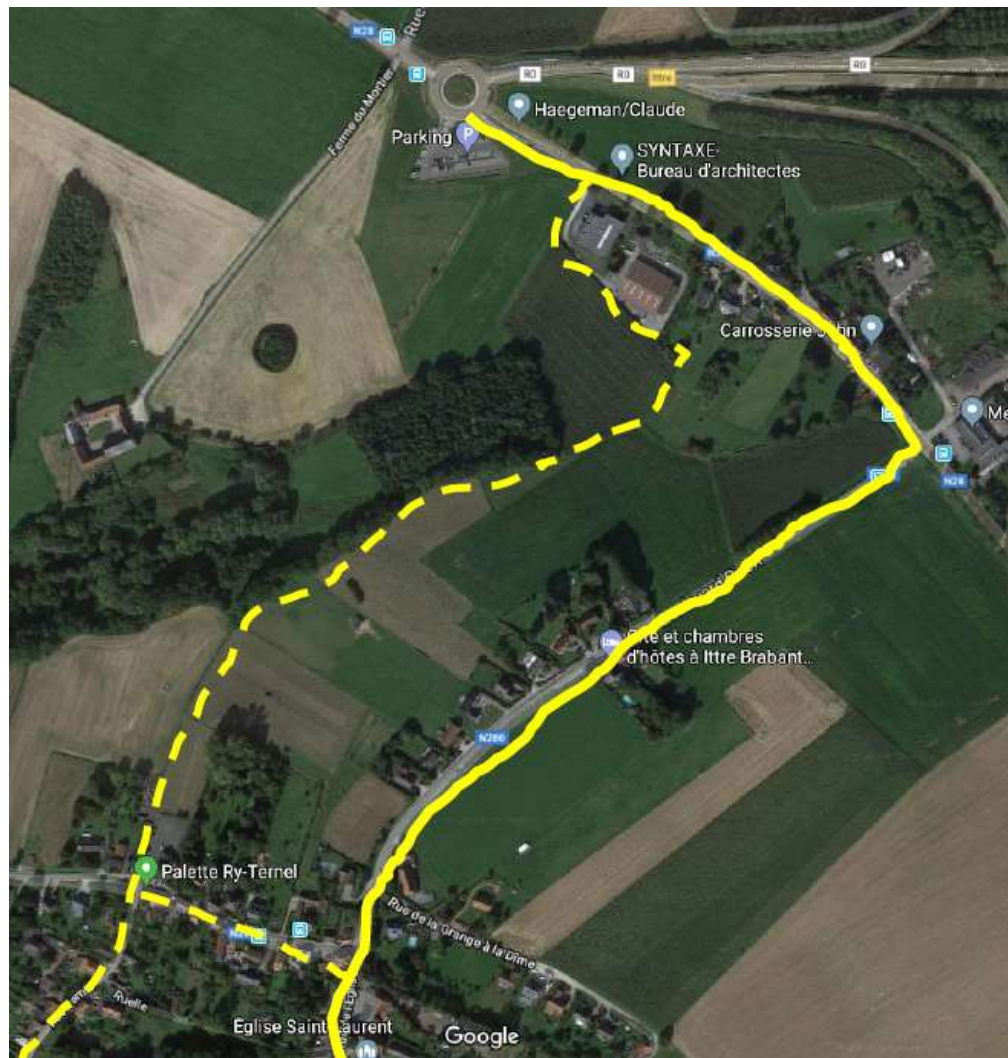
- **20 février 2018** : Réunion entre les Communes de Braine-le-Comte, Ittre et la DGO1
 - Analyser les solutions possibles entre Virginal et les gares d'Hennuyères / de Braine-le-Comte
 - Analyser les solutions possibles sur les voiries régionales



PREMIÈRES PISTES DE RÉSULTATS



Entre le rond-point d'Haut-Ittre et Haut-Ittre



Proposition GT :

- Aménagement sentier 45 en site propre

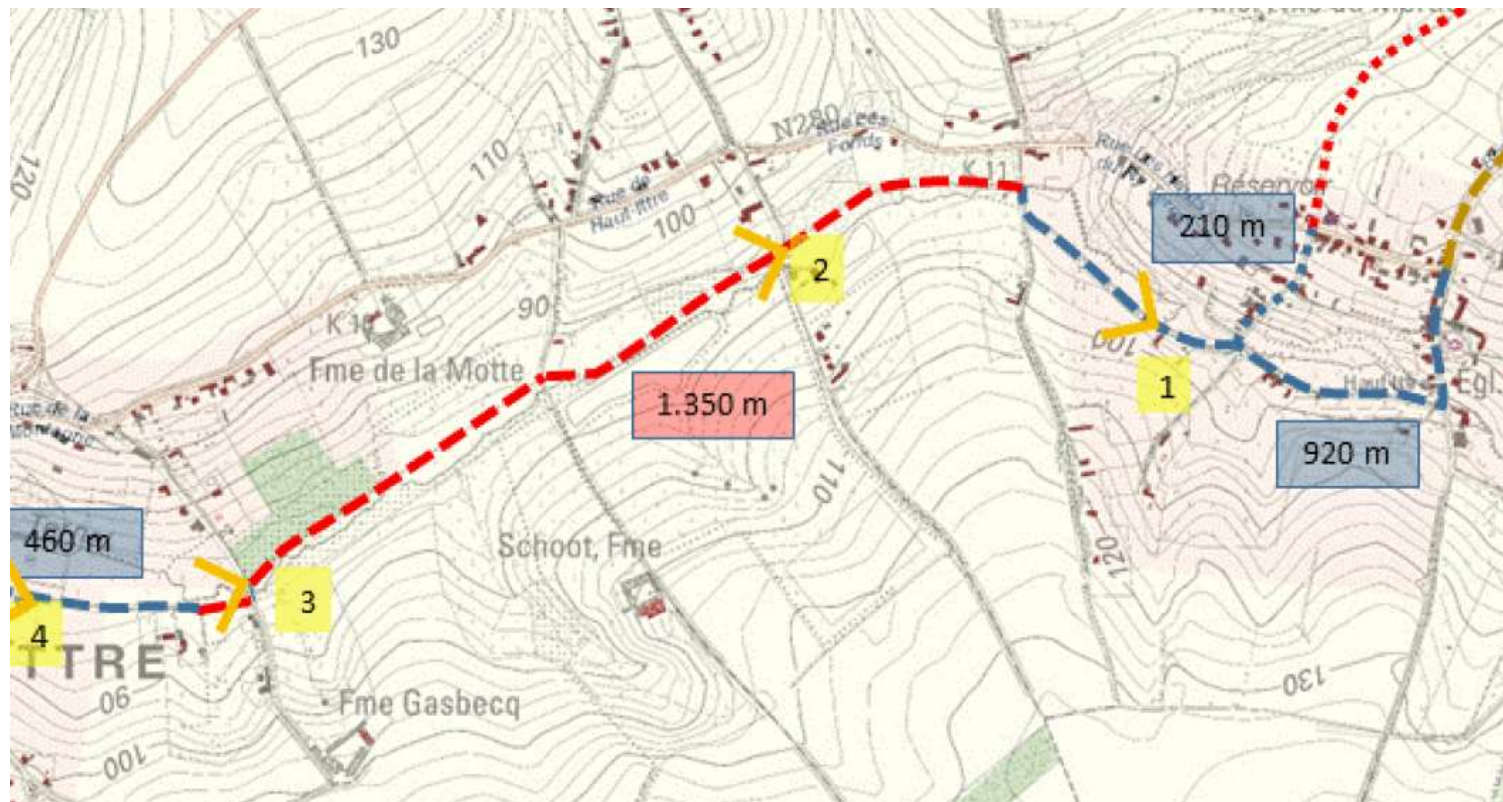
Proposition Commune et DGO1 :

- Privilégier l'agt de la voirie régionale car facilité administrative, partage du financement, premiers agts prévus par DGO1
- Penser à relier l'itinéraire à la future maison rurale d'Haut-Ittre
- Sentier 45 à retenir mais à plus longue échéance



PREMIÈRES PISTES DE RÉSULTATS

Entre Haut-Ittre et Ittre



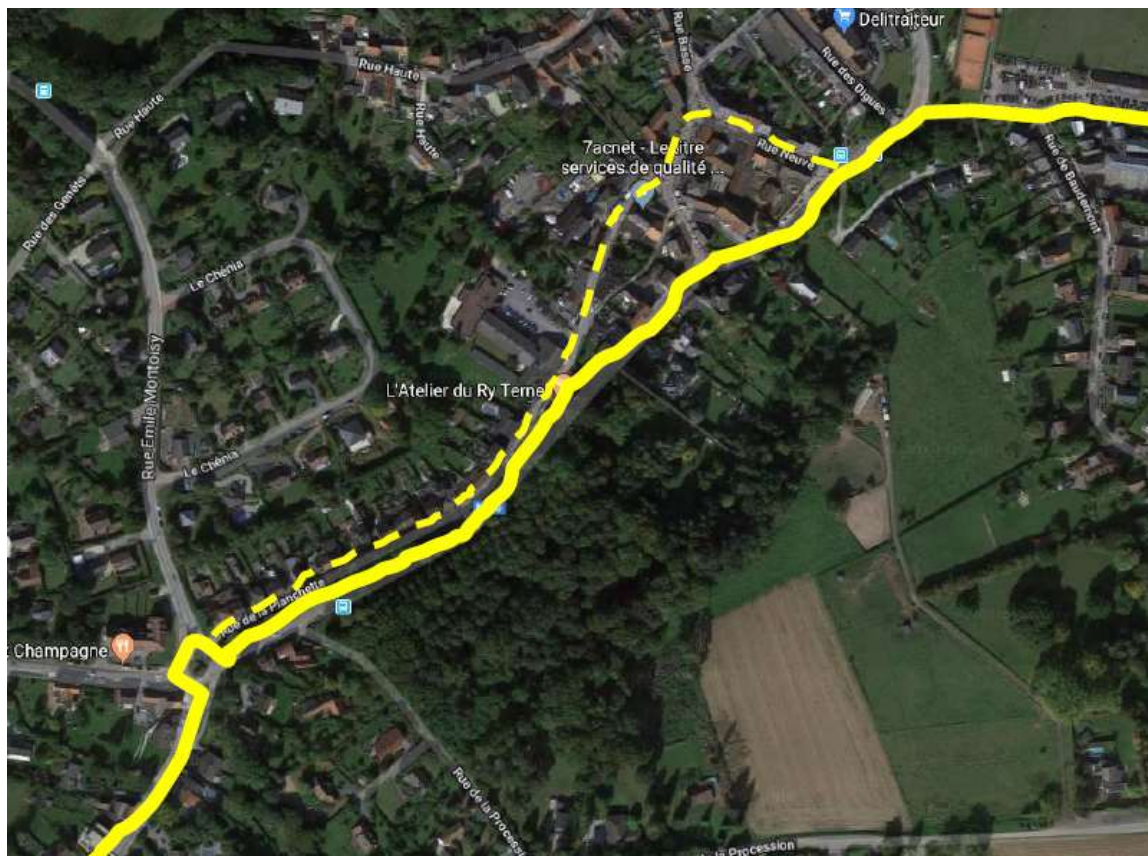
Pour le GT et la Commune

- Aménagement du sentier entre la rue Warchay et la rue Jean Jolly
- Une partie d'agt prévue dans le cadre de la création d'une Zone d'Immersion Temporaire (et déplacement du sentier le long du cours d'eau)



PREMIÈRES PISTES DE RÉSULTATS

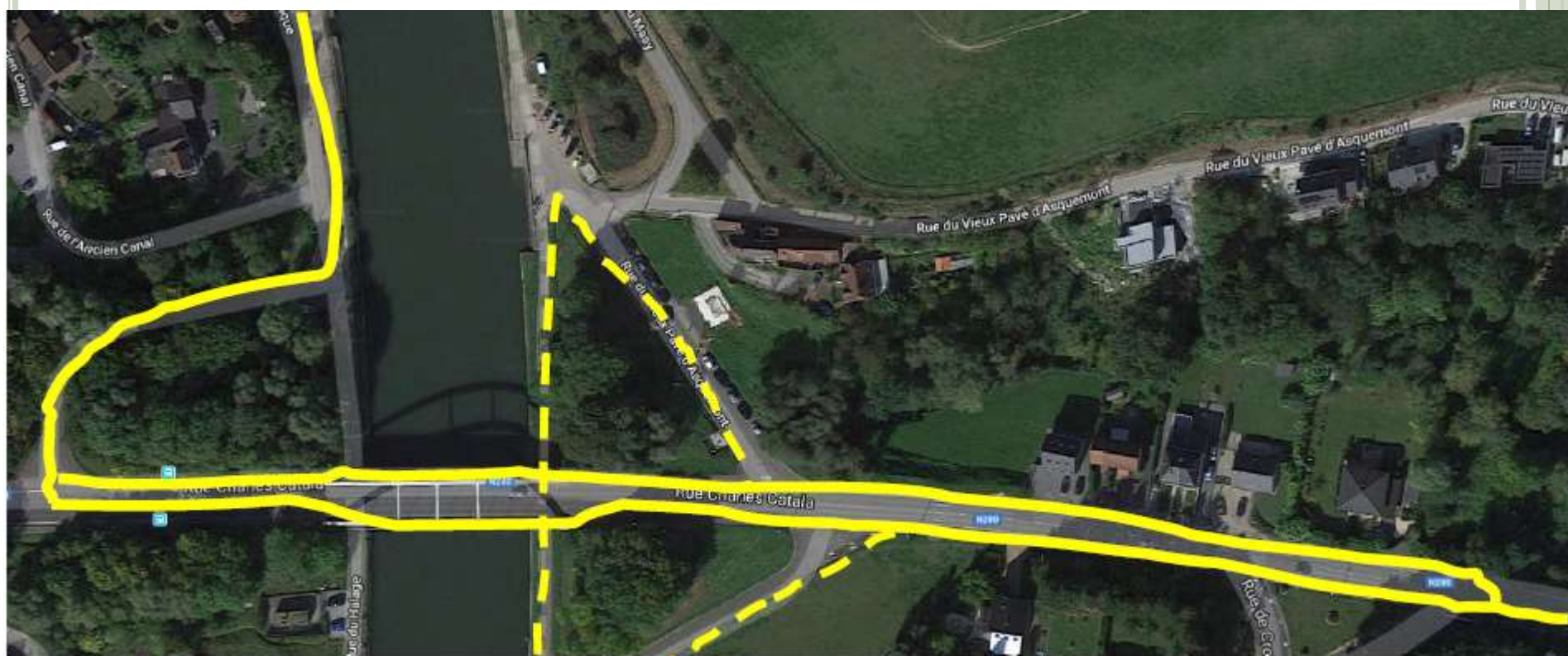
Centre d'Ittre



Proposition GT et Commune :

- Itinéraire principal par la rue Basse
- Itinéraire alternatif plus sécurisant par le Centre (rue de la Planquette)
- Piste cyclable bi-bande aménagée jusqu'au canal

Entre Ittre et Virginal - Canal



Proposition GT et Commune :

- Bi-bande devient mono-bande à partir des carrefours
- Elargissement passage sur le pont
- Itinéraire alternatif possible en passant sous le pont

PREMIÈRES PISTES DE RÉSULTATS

Entre Ittre et Virginal – Rue de Samme



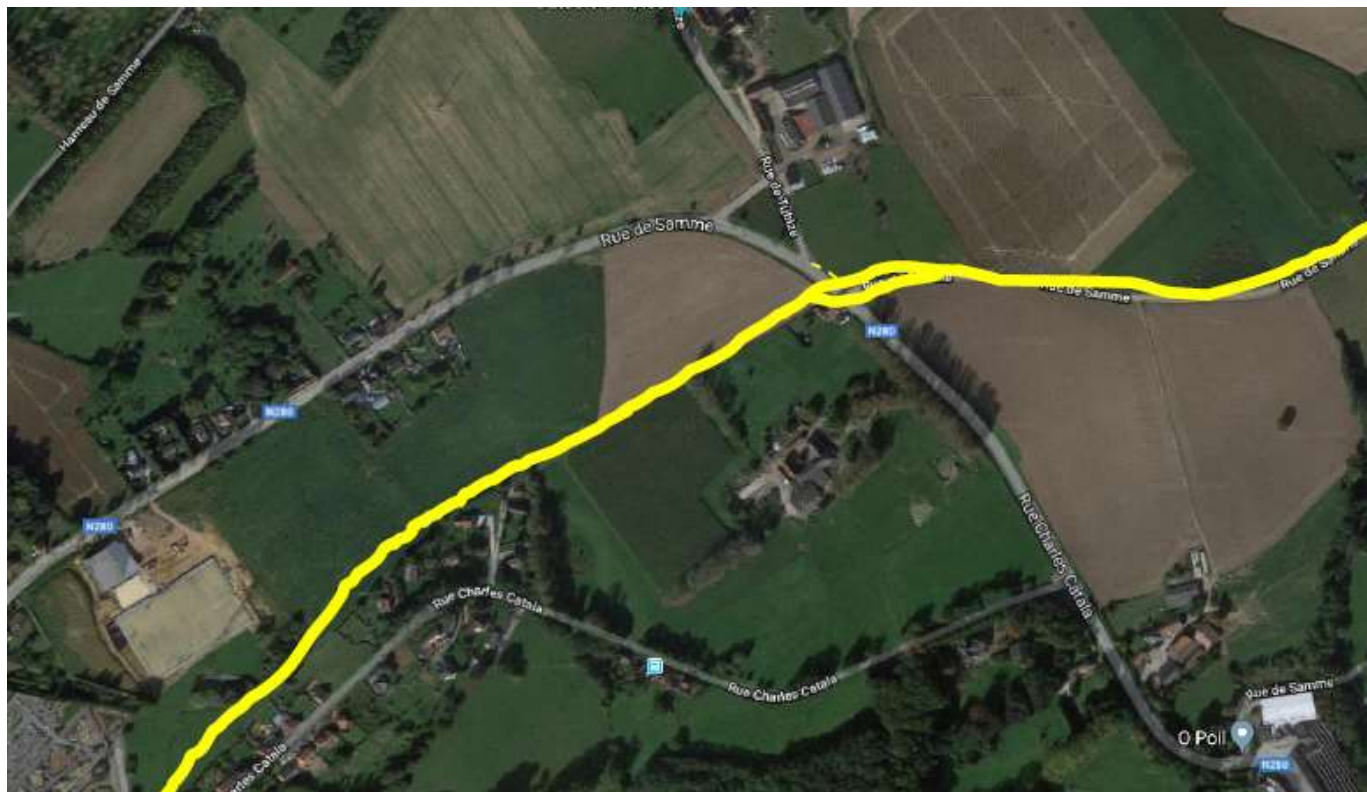
Proposition GT et Commune :

- Rue Catala estimée trop dangereuse
- Rue de Samme est moins directe mais moins de trafic, plus sécurisante, investissement réduit (balisage), pente plus douce



PREMIÈRES PISTES DE RÉSULTATS

Entre Ittre et Virginal – Rue de Samme



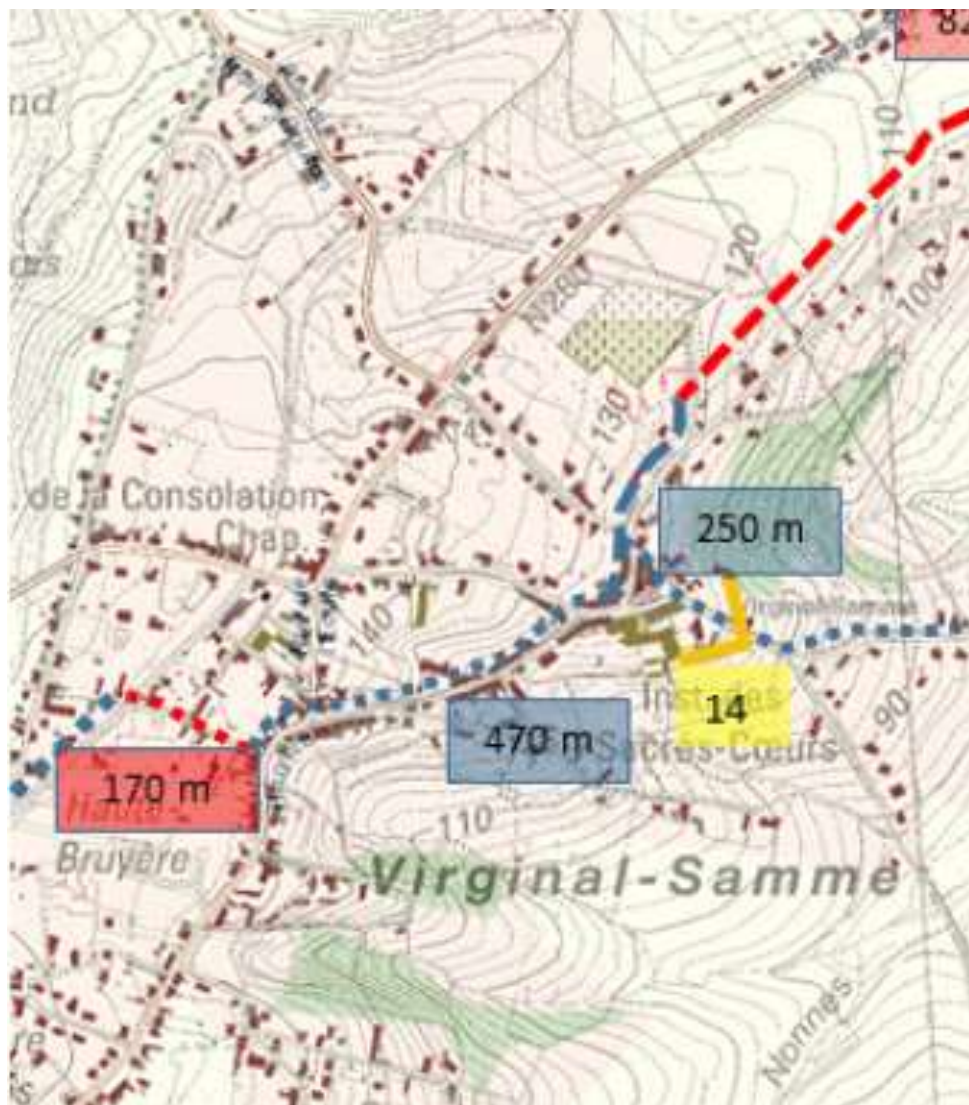
Proposition GT et Commune :

- Traversée de la chaussée dangereuse au niveau de la rue de Samme → Aménagement possible par la DGO1
- Possibilité de subside provincial pour l'agt du sentier 37



PREMIÈRES PISTES DE RÉSULTATS

Virginal



Proposition GT et Commune :

- La traversée de Virginal ne pose pas de problème, il y a déjà un Sens Unique Limité



PREMIÈRES PISTES DE RÉSULTATS

Entre Virginal et la gare d'Hennuyère



Proposition GT

- Trouver une alternative à la chaussée

Proposition Communes (Ittre, BLC) et DGO1

- Amgt de la chaussée (site propre partagé avec piétons)
- Proposer un itinéraire alternatif sécurisant (points-nœuds)



PREMIÈRES PISTES DE RÉSULTATS

Entre Virginal et la gare de Braine-le-Comte



Proposition Communes (Ittre, BLC)

- Compléter l'itinéraire existant sur Braine-Le-Comte (fréquence des trains plus importante)
- Projet transcommunal potentiel
- Nécessite PCDR BLC approuvé

ETAT D'AVANCEMENT DU GT



Quelles suites ?

- **Nécessite des choix politiques**
- **Report de l'activation du projet à la nouvelle législature**



TABLEAU DE BORD GÉNÉRAL D'AVANCEMENT DES PROJETS DU PCDR D'ITTRE



		Projets	Commentaire	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
L O O T		0.01 Création de jeux intervillages	3ème édition en 2018												
		0.02 Sensibilisation à la propreté publique et à la non-utilisation de													
		0.03 Aménagements d'effet de portes à l'entrée des villages													
		0.04 Réalisation d'un Programme énergétique POLLEC 3													
L O T 1		1.01 Elaboration et mise en œuvre d'une charte Agenda 21 Local													
		1.02 Réalisation et suivi d'une charte des paysages	Travaux du GT Paysage de la CLDR. Personne ressource = ADESA												
		1.03 Actions et mesures en vue de favoriser la perméabilité des sols	Fascines réalisées; Plantation de haies												
		1.04 Création d'un quartier nouveau mettant en œuvre des formes innovantes d'habitat à Huleu -- Partie 1 - Logements tremplins	Démarche de SOL en cours												
		1.05 Création d'une maison rurale à Haut-Ittre (1ère convention)	Projet de convention approuvé par le conseil communal. Et attente de la convention du												
		1.06 Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez -- Partie 1 - Portique et atelier rural													
		1.07 Soutien aux filières de production locale -- Partie 1													
		1.08 Développement d'une stratégie touristique													
		1.09 Aménagement de sentiers et circuits de promenade -- Partie 1 - Aménagement des 6 circuits pédestres du SITI	Réalisé par le SITI mais 2 ^{ème} partie du projet en cours (voir lot 2)												
		1.10 Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire -- Partie 1 - Itinéraire transversal principal	GT en cours pour définir l'itinéraire souhaité mais activation de la fiche reportée pour la prochaine législature												
L O T 2		1.04 Création d'un quartier nouveau mettant en œuvre des formes innovantes d'habitat à Huleu -- Partie 2 - Espace public													
		1.06 Valorisation multifonctionnelle du site de Fauquez -- Partie 2 - Aire de rencontre et maison rurale													
		1.09 Aménagement de sentiers et circuits de promenade -- Partie 2 - Circuit VTT et PMR, liens avec circuits autres communes	GT en cours mené par le SITI pour définir de nouveaux itinéraires												
		1.10 Aménagement et promotion d'un réseau de modes doux à vocation utilitaire -- Partie 2 - Itinéraires de rabattement													
		2.01 Aménagements de dispositifs de rétention des eaux pluviales	Réalisation de 2 ZIT (sur Ry Ternel et Ry Goret) + 2 autres en projets (Ry Ternel Gasbecq et Baudémont)												
		2.02 Création de lieux de rencontre et d'accueil pour les jeunes													
		2.03 Mise en place de service de santé de proximité													
		2.04 Création de structures et de services d'accueil de la petite enfance													
		2.05 Valorisation de l'Espace Bauthier													
		2.06 Réalisation d'une charte rurale													
		2.07 Réaménagement du centre d'Ittre	Réponse à l'appel à projet de la Province du Bw												
		2.08 Soutien et mise en réseau des indépendants et entrepreneurs													
		2.09 Valorisation du canal	50 ans du Canal en 2018												
		2.10 Expérimentation de projets d'énergie renouvelable et valorisation des énergies existantes	Mise en place d'une coopérative citoyenne												



LES DERNIÈRES NOUVELLES

Maison-rurale de Haut-Ittre : accord de principe du Ministre Collin !

28/12/2018

0 Commentaires

Bonne nouvelle pour Haut-Ittre avec la promesse de principe du Ministre Collin pour l'aménagement de l'ancienne maison communale en Maison rurale. Le premier projet issu du Programme Communal de Développement Rural réalisé grâce à nos habitants.
Estimation : 612,252 € dont 456,126 € de subides.



PROJET 1.03 - CRÉATION D'UNE MAISON RURALE À HAUT-ITTRE

06 Likes

07 Réactions



INTRANET DE LA CLDR

Des projets par et pour les Ittois

RURALITTE - CONSTRUISONS NOTRE RURALITÉ !

ACTUALITÉS NOTRE ACTION PARTICIPER ? CONTACT

Intranet de la CLDR

Chers membres de la CLDR, cet espace vous est dédié ! Vous y trouverez les invitations aux séances plénières, formulaires de confirmation de présence, documents préparatoires, etc.... N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour améliorer cet intranet.

[Lien vers les comptes rendus de réunion](#)

Réunion du JJ/MM/AAAA

04/11/2016

Bonjour à tous,

Voici les infos concernant la première réunion de la CLDR de cette année 2016 qui se déroulera le JJ/MM/AAAA à 19h30 à la Salle Planchette (rue Planchette n°2, Ittre).

Ordre du jour de la séance

1. Approbation du compte rendu de la CLDR du 10/10/2017
2. A compléter...
3. A compléter...

Personne de contact

Michael Pluigers

m.pluigers@frw.be

010/23.76.00

FRW

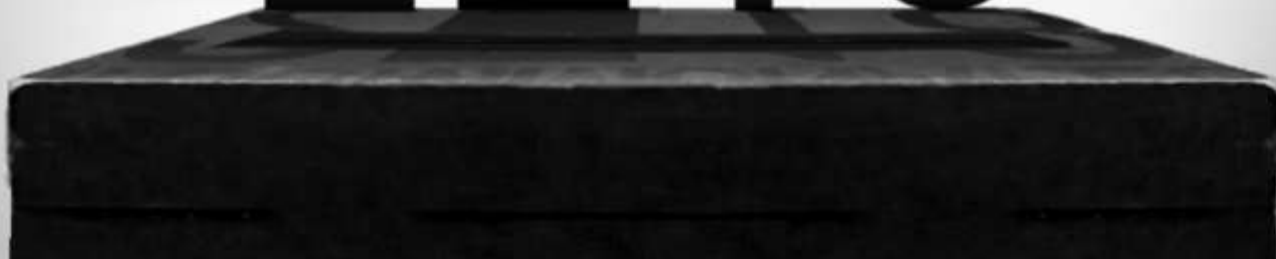
Equipe Brabant-hesoye



REPRISES DES ACTIVITES DE LA CLDR APRÈS LES ÉLECTIONS

- DÉSIGNATION DU NOUVEAU QUART COMMUNAL
- + APPEL À CANDIDATURE CITOYEN PLACES VACANTES
- NOUVELLE CLDR EN FÉVRIER 2019 (?)

#COMMUNALES
2018



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



Lot 1 = à enclencher d'ici 2020 ; Lot 2 = à enclencher d'ici 2024; Lot 3 = à enclencher d'ici 2027
R = Réalisé; E= en cours ; Ab = abandonné ; Att = en attente

		Stade de réalisation				
		R	E	Ab	Att	
	36	5	6	0	29	
	A PARTIR DU TOTAL DES PROJETS	14%	17%	0%	81%	